

Collège François Xavier VOGT		Année scolaire 2023-2024
Département d'ECM	CONTRÔLE	DATE : 19 OCTOBRE 2023
EPREUVE DE DROIT		
Classe : PremièreSES		Durée : 1H

I- PARTIE THEORIQUE

- 1- Définir : jurisprudence ; règlement (4pts)
- 2- Etablir la différence, tout en donnant des exemples, entre un acte juridique et un fait juridique (2pts)
- 3- Citer deux (02) caractères de la règle de droit (2pts)
- 4- Citer deux (02) sources secondaires du droit objectif (2pts)

II- PARTIE PRATIQUE

Monsieur Bouba a été placé sous mandat de dépôt à la prison centrale de Yaoundé, pour avoir escroqué la somme de quinze millions de francs (15 000 000 FCFA) à un de ses partenaires. Il a fait recours à un avocat ; mais au bout d'une longue procédure, il est condamné à dix (10) ans de prison et décide d'interjeter appel à la cour suprême.

- 1- Donner le nom et les fonctions de l'autorité chargée de délivrer des mandats de dépôt (2pts)
- 2- Identifier et donner la compétence du tribunal chargé de juger son affaire en instance (3pts)
- 3- Dire pourquoi son appel sera irrecevable au niveau de la cour suprême (2pts)
- 4- Expliquer le rôle de l'avocat dans un procès (1pt)
- 5- Expliquer la notion de magistrat de siège (1pt)

Présentation : 1pt